

---

# Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors

## États financiers intermédiaires

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2011

Les états financiers intermédiaires qui suivent n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Fonds. Les auditeurs externes effectueront l'audit des états financiers annuels du Fonds au 31 mars 2012 conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

# Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

30 SEPTEMBRE 2011

## ÉTAT DE L'ACTIF NET

au 30 septembre 2011 (non audité)  
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	30 septembre 2011
<b>Actif</b>	
Placements	629 092
Trésorerie et placements à court terme	20 566
Intérêts courus et dividendes à recevoir	4 323
Impôts à recouvrer (exigibles)	-
Débiteurs pour titres vendus	-
Montant à recevoir des courtiers	-
Montant à recevoir du gérant	3
Montant à recevoir d'autres fonds	-
Marge nette sur les contrats à terme standardisés	-
Gains non réalisés sur les contrats à terme et autres dérivés	-
Autres actifs	-
	24 892
<b>Total de l'actif</b>	<b>653 984</b>
<b>Passif</b>	
Découvert bancaire	-
Montant à verser aux courtiers	-
Créditeurs pour titres rachetés	-
Charges à payer	2
Montant à verser à d'autres fonds	-
Obligation pour options souscrites	-
Pertes non réalisées sur les contrats à terme et autres dérivés	-
Revenu à payer et autres passifs	17
<b>Total du passif</b>	<b>19</b>
<b>Actif net</b>	<b>653 965</b>
<b>Actif net par série à la fin de la période</b>	
Parts de fonds communs de placement	9 392
Série Z	644 573
<b>Actif net par part à la fin de la période</b>	
Parts de fonds communs de placement	10,24
Série Z	10,24

## ÉTAT DES RÉSULTATS

pour le semestre clos le 30 septembre (non audité)  
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2011
<b>Revenus</b>	
Dividendes	-
Revenu de fiducie	-
Intérêts et autres revenus	9 485
Revenu (perte) provenant de dérivés	-
Prêt de titres	-
Impôts étrangers retenus à la source	-
	9 485
<b>Charges</b>	
Frais de gestion	4 286
Remises sur frais de gestion	-
Frais de service	-
Remises sur frais de service	-
Frais d'administration et de gestion hypothécaire	12
Frais d'administration	2
Honoraires du fiduciaire	134
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	417
Coûts liés au Comité d'examen indépendant	1
Autres	1
	4 853
Réductions des charges	-
	4 853
<b>Bénéfice net (perte)</b>	<b>4 632</b>
Gain (perte) réalisé(e)	5 245
Gain (perte) non réalisé(e)	10 645
Commissions et autres frais d'opération de portefeuille	-
<b>Gain net (perte) réalisé(e) et non réalisé(e) sur placements et sur change</b>	<b>15 890</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités</b>	<b>20 522</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités par série</b>	
Parts de fonds communs de placement	95
Série Z	20 427
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part</b>	
Parts de fonds communs de placement	0,31
Série Z	0,31

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

pour le semestre clos le 30 septembre (non audité) (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	PARTS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	SÉRIE Z	TOTAL
	2011	2011	2011
<b>Actif net au début de la période</b>	-	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant des éléments suivants :			
<b>Activités</b>	95	20 427	20 522
<b>Distributions</b>			
Revenus	(44)	(4 419)	(4 463)
Gains en capital	-	-	-
Remises sur frais de gestion	-	-	-
Remises sur frais de service	-	-	-
<b>Total des distributions</b>	(44)	(4 419)	(4 463)
<b>Opérations portant sur les parts</b>			
Produit de la vente de parts	10 501	753 670	764 171
Réinvestissement à partir des distributions	26	4 419	4 445
Paiement lors du rachat de parts	(1 186)	(129 524)	(130 710)
<b>Total des opérations portant sur les parts</b>	9 341	628 565	637 906
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>	9 392	644 573	653 965
<b>Actif net à la fin de la période</b>	9 392	644 573	653 965
<b>Augmentation (diminution) des parts</b> (en milliers)			
<b>Parts en circulation au début de la période</b>	-	-	-
Ajouter (soustraire) :			
Parts vendues	1 030	75 125	
Réinvestissement à partir des distributions	3	432	
Parts rachetées	(116)	(12 634)	
<b>Parts en circulation à la fin de la période</b>	917	62 923	

## ÉTAT DES PLACEMENTS

au 30 septembre 2011 (non audité)

	Pays	Secteur	Capital ou valeur nominale	Coût <sup>1</sup> (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>PRÊTS HYPOTHÉCAIRES</b>	Canada	Voir Tableaux 1 à 5.	52 987 748	53 885	53 792
<b>REVENU FIXE</b>					
Algonquin Power & Utilities Corp., 5,50 %, 25-07-2018, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 000 000	3 993	4 171
Bank of America Corp., 4,36 %, 21-09-2015	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	2 000 000	1 845	1 858
Banque de Montréal, 3,49 %, 10-06-2016, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	27 000 000	27 189	28 185
Banque de Montréal, 6,02 %, 02-05-2018	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	27 000 000	30 658	31 875
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,34 %, 25-03-2015	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	20 000 000	20 294	20 799
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,61 %, 22-02-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	20 000 000	20 304	20 990
Baytex Energy Corp., 9,15 %, 26-08-2016, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 100 000	4 539	4 421
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite, 4,88 %, 26-04-2018	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	10 000 000	10 099	10 504
Bell Canada, 3,65 %, 19-05-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	8 500 000	8 494	8 816
Bell Canada, 4,40 %, 16-03-2018	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	15 000 000	15 173	15 864
Énergie renouvelable Brookfield Inc., 6,132 %, 30-11-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	5 000 000	5 564	5 546
Caisse centrale Desjardins, taux flott., 11-02-2014	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	10 000 000	10 024	9 952
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,95 %, 15-03-2015	Canada	Gouvernement fédéral	31 000 000	31 529	32 634
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,75 %, 15-06-2016	Canada	Gouvernement fédéral	10 000 000	9 965	10 486
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux flott., 08-05-2013	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	8 000 000	8 000	7 971
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,05 %, 03-06-2013	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	12 000 000	12 241	12 281
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,30 %, 19-11-2014	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	10 000 000	10 160	10 381
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,10 %, 02-03-2015	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	10 000 000	10 060	10 305
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,40 %, 14-04-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	24 000 000	24 157	24 961
Ville d'Edmonton, 9,00 %, 25-03-2013	Canada	Administrations municipales	10 000 000	11 271	11 129
Enbridge Inc., taux flott., 19-08-2015	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 600 000	4 600	4 584
Financement-Québec, taux flott., 02-06-2016	Canada	Gouvernements provinciaux	11 000 000	11 005	10 912
Flint Energy Services Ltd., 7,50 %, 15-06-2019, remb. par ant. 2015	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	3 000 000	2 970	2 925
Crédit Ford du Canada Limitée, 4,875 %, 17-03-2014	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 000 000	4 021	3 977
Fiducie carte de crédit or, 3,51 %, 15-05-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	15 000 000	15 098	15 678
Gouvernement du Canada, 3,75 %, 01-06-2019	Canada	Gouvernement fédéral	32 000 000	33 552	36 297
Intact Corporation financière, 4,70 %, 18-08-2021	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	9 000 000	8 995	9 100
Inter Pipeline Fund, 3,839 %, 30-07-2018	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	5 000 000	5 000	5 174
Manitoba Telecom Services Inc., 4,59 %, 01-10-2018, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	500 000	500	505
Société financière Manuvie, 4,896 %, 02-06-2014	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	8 300 000	8 702	8 740
Master Credit Card Trust, 3,502 %, 21-05-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	18 500 000	18 614	19 323
Precision Drilling Corp., 6,50 %, 15-03-2019, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	3 500 000	3 559	3 461
Quebecor Media Inc., 7,375 %, 15-01-2021, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 325 000	4 351	4 235
Rogers Communications Inc., 5,34 %, 22-03-2021, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	15 000 000	15 217	15 714
Banque Royale du Canada, 3,36 %, 11-01-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	25 000 000	25 114	25 981
Banque Royale du Canada, 3,03 %, 26-07-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	10 000 000	9 996	10 223
Banque Royale du Canada, 3,77 %, 30-03-2018	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	19 000 000	19 064	20 157
Savanna Energy Services Corp., 7,00 %, 25-05-2018, remb. par ant. 2014	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	3 500 000	3 500	3 401
Sherritt International Corp., 8,25 %, 24-10-2014	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	2 400 000	2 605	2 526
TELUS Corp., 3,65 %, 25-05-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	11 000 000	10 959	11 374
Thomson Reuters Corp., 6,00 %, 31-03-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	10 000 000	11 144	11 354
La Banque Toronto-Dominion, 4,854 %, 13-02-2013	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	13 000 000	13 640	13 591
La Banque Toronto-Dominion, 2,948 %, 02-08-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	20 000 000	20 000	20 395
Vermilion Energy Inc., 6,50 %, 10-02-2016, remb. par ant. 2014	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	2 000 000	2 030	2 019
Les Placements YPG Inc., 5,71 %, 21-04-2014	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	3 000 000	2 831	1 170
Les Placements YPG Inc., 5,25 %, 15-02-2016	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	1 850 000	1 544	731
				534 170	546 676
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>					
Fonds américain à revenu élevé IG Putnam, série P	s. o.	Fonds communs de placement	3 067 034	30 392	28 624
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>				618 447	629 092
<b>Actif net</b>					
Total des placements					629 092
Trésorerie et placements à court terme					20 566
Autres actifs (passifs) nets					4 307
					653 965

<sup>1</sup> Coût après amortissement pour les prêts hypothécaires et coût moyen pour les autres titres.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**Tableau 1 - Répartition des prêts hypothécaires selon le taux d'intérêt**

au 30 septembre 2011 (non audité)

Taux	Nombre de prêts	Capital impayé (en milliers de \$)	Coût après amortissement (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
De 2,251 à 2,500	8	1 269	1 258	1 255
De 2,501 à 2,750	16	1 179	1 180	1 176
De 2,751 à 3,000	31	3 022	3 031	3 020
De 3,001 à 3,250	43	4 922	4 950	4 928
De 3,251 à 3,500	41	4 455	4 489	4 473
De 3,501 à 3,750	53	9 361	9 445	9 431
De 3,751 à 4,000	87	11 325	11 464	11 457
De 4,001 à 4,250	38	5 131	5 245	5 242
De 4,251 à 4,500	32	4 365	4 505	4 502
De 4,501 à 4,750	19	3 693	3 846	3 844
De 4,751 à 5,000	19	2 770	2 897	2 892
De 5,001 à 5,250	6	673	709	709
De 5,251 à 5,500	3	537	565	563
De 5,501 à 5,750	1	286	301	300
	397	52 988	53 885	53 792

Les taux utilisés pour déterminer la valeur marchande des prêts hypothécaires assurés en vertu de la LNH et des prêts ordinaires étaient les suivants au 30 septembre 2011 :

Durée	Taux résidentiel
6 mois (ouvert)	6,50 %
6 mois (fermé)	4,28 %
0 - 12 mois (ouvert)	6,30 %
0 - 12 mois (fermé)	2,75 %
13 - 24 mois	2,87 %
25 - 36 mois	3,29 %
37 - 48 mois	3,39 %
49 - 60 mois	3,73 %
61 - 84 mois	6,50 %
85 - 120 mois	6,75 %

**Tableau 2 - Répartition géographique des prêts hypothécaires**

au 30 septembre 2011 (non audité)

	Nombre de prêts	Capital impayé (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)	% du total de la juste valeur
Colombie-Britannique	41	6 083	6 185	11,5
Alberta	47	7 708	7 834	14,6
Saskatchewan	23	3 894	3 974	7,4
Manitoba	27	2 741	2 774	5,2
Ontario	147	21 052	21 325	39,6
Québec	85	8 737	8 875	16,5
Nouveau-Brunswick	12	988	1 002	1,9
Nouvelle-Écosse	7	737	756	1,4
Terre-Neuve-et-Labrador	8	1 048	1 067	2,0
	397	52 988	53 792	100,0

**Tableau 3 - Répartition des prêts hypothécaires selon le type de construction**

au 30 septembre 2011 (non audité)

	Nombre de prêts	Capital impayé (en milliers de \$)	Coût après amortissement (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)	% du total de la juste valeur
Habitations unifamiliales	352	48 044	48 872	48 786	90,7
Copropriétés	43	4 664	4 722	4 715	8,8
Habitations à unités multiples de 8 unités ou moins	2	280	291	291	0,5
	397	52 988	53 885	53 792	100,0

**Tableau 4 - Répartition des prêts hypothécaires selon l'année d'échéance**

au 30 septembre 2011 (non audité)

	Nombre de prêts	Capital impayé (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)	% du total de la juste valeur
2012	20	1 416	1 418	2,6
2013	80	7 387	7 464	13,9
2014	83	10 974	11 083	20,6
2015	90	14 777	15 026	27,9
2016	124	18 434	18 801	35,0
	397	52 988	53 792	100,0

**Tableau 5 - Répartition des prêts hypothécaires selon le type d'assurance**

au 30 septembre 2011 (non audité)

	Nombre de prêts	Capital impayé (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)	% du total de la juste valeur
Assurés en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (Canada)	397	52 988	53 792	100,0

**1. MODALITÉS D'ORGANISATION DU FONDS, DATE DE FIN DE PÉRIODE ET GÉNÉRALITÉS****a) Modalités d'organisation du Fonds et date de fin de période**

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds communs de placement à capital variable. Le Fonds a commencé ses activités le 2 mai 2011. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de multiples séries. Si elles sont émises, les parts de séries P, S et Z ne peuvent être achetées que par d'autres fonds du Groupe Investors ou d'autres investisseurs admissibles. Toutes les séries participent généralement aux activités d'exploitation du Fonds, y compris au bénéfice net, au gain (à la perte) réalisé(e) et non réalisé(e) au prorata, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou à plusieurs séries. Les distributions peuvent varier d'une série à l'autre partiellement en raison des écarts entre les charges engagées par les différentes séries.

Les états financiers du Fonds sont présentés au 30 septembre 2011 et pour la période close à cette date. L'état des résultats et l'état de l'évolution de l'actif net sont présentés pour la période allant du 2 mai 2011 au 30 septembre 2011.

**b) Renseignements sur le Fonds et les séries**

Séries	Début des activités <sup>1</sup>	Frais d'acquisition reportés (%)	Frais de gestion (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)	Honoraires du fiduciaire (%)	Valeur liquidative par part (en \$)
							au 30 septembre 2011
Parts de fonds communs de placement	2 mai 2011	Jusqu'à 5,50	1,60	-	0,10	0,05	10,26
Série Z	2 mai 2011	-	1,60	-	-	0,05	10,26

<sup>1</sup> Si au cours des deux périodes financières comprises dans la période close le 30 septembre 2011.

**c) Généralités**

La Société de gestion d'investissement I.G. Ltée est le gérant et le fiduciaire du Fonds. Les distributeurs du Fonds sont Services Financiers Groupe Investors Inc. et Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les « distributeurs »). Ces sociétés sont indirectement des filiales en propriété exclusive de Société financière IGM Inc.

Société financière IGM Inc. est une filiale de Corporation Financière Power et de Power Corporation du Canada. Corporation Financière Power détient également la majeure partie de Great-West Lifeco Inc. et de ses sociétés apparentées; par conséquent, ces sociétés sont considérées comme des affiliées du fiduciaire, du gérant et des distributeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés de Power, sous réserve de certains critères de gouvernance. Ces titres font l'objet d'un renvoi à l'état des placements du Fonds établi à la fin de la période. Toutes les opérations effectuées au cours de la période ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Conformément aux PCGR, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Il se peut que la présentation des notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires soit condensée. Les principales conventions comptables du Fonds sont les suivantes :

**a) Évaluation des placements**

Les placements sont réputés être détenus à des fins de transaction conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (« chapitre 3855 »), et sont donc inscrits à leur juste valeur. Les opérations d'achat et de vente de placements sont inscrites à la date à laquelle elles ont eu lieu. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les placements sont établis selon le coût moyen des placements, compte non tenu des commissions de courtage et des autres frais d'opération. Les commissions de courtage et les autres frais d'opération sont imputés immédiatement au bénéfice net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts des titres présentés à l'état des placements représentent le montant payé pour chaque titre, compte tenu des commissions de courtage et des autres frais d'opération, et sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Il y a lieu de se reporter à la note 9 pour connaître le classement de la juste valeur des instruments financiers à la fin de la période à l'étude.

**i) Obligations**

Les placements dans des titres cotés en bourse ou négociés sur le marché hors cote sont évalués au cours acheteur de clôture. Les titres sans cours acheteur de clôture disponible sont évalués au dernier cours de négociation ou au cours de clôture. Les titres négociés non cotés ou non négociés en bourse, les titres dont le cours acheteur de clôture, le dernier cours vendeur ou le cours de clôture ne sont pas disponibles ou les titres dont les cotes sont, selon le gérant, inexactes, douteuses ou ne reflètent pas l'information disponible, sont évalués à leur juste valeur estimative selon des techniques d'évaluation acceptées par l'industrie, notamment des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un titre déterminée par des modèles d'évaluation exige le recours à des données et à des hypothèses fondées sur des données du marché observables, notamment la volatilité et les autres taux ou cours applicables. Dans des circonstances limitées, la juste valeur estimative d'un titre peut être déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas étayées par des données du marché observables.

**ii) Prêts hypothécaires**

Tous les prêts hypothécaires, autres que les prêts non productifs, sont inscrits à la juste valeur, soit le montant de capital qui rapporte à l'échéance un rendement au moins égal au taux d'intérêt demandé par les principales institutions financières au jour d'évaluation, moins un quart de un pour cent. Le coût après amortissement représente le coût d'acquisition du capital des hypothèques, déduction faite des primes ou des escomptes après amortissement. Tous les prêts hypothécaires peuvent faire l'objet d'un paiement anticipé, les pénalités appropriées étant reportées. Un prêt est considéré comme non productif lorsque, de l'avis du gérant, il n'existe plus de certitude raisonnable quant au recouvrement du montant intégral du capital et des intérêts à la date prévue. Un prêt non garanti est classé comme non productif lorsque le capital ou les intérêts sont impayés depuis plus de 90 jours (plus de 365 jours dans le cas d'un prêt garanti) à moins que, dans les deux cas, le gérant n'établisse que le recouvrement du capital et des intérêts n'est pas douteux. Les prêts non productifs sont inscrits au coût après amortissement ou à la juste valeur, selon le moins élevé des deux, à moins que, de l'avis du gérant, le recouvrement du capital soit douteux. Dans un tel cas, les prêts doivent être inscrits à leur valeur de réalisation nette estimative. Ces valeurs sont établies par suite d'une révision de chaque prêt. Une fois qu'un prêt est classé comme non productif, tout intérêt non recouvré fait l'objet d'une écriture de contrepassation et est porté en réduction du revenu pendant la période en cours. Par la suite, le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité de caisse. Au 30 septembre 2011, le Fonds ne détenait aucun prêt considéré comme non productif et, par conséquent, il n'y avait aucune provision pour pertes sur créances.

**b) Trésorerie et placements à court terme**

La trésorerie et les placements à court terme se composent de l'encaisse en dépôt et de placements à court terme dont la durée est de moins de un an au moment de leur acquisition. La trésorerie et les placements à court terme sont inscrits à leur juste valeur.

**c) Devises**

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens. Les soldes en devises ont été convertis en dollars canadiens, de la façon suivante :

- la juste valeur des placements et les autres actifs et passifs, au taux de change en vigueur à la fin de la période;
- le revenu, les charges, les achats et ventes de placements, au taux de change en vigueur aux dates auxquelles ces opérations ont eu lieu.

**d) Constatation du revenu**

Le revenu de placement est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêts est fondé sur le nombre de jours pendant lesquels le placement est détenu au cours de la période.

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****e) Opérations de prêt et de mise en pension de titres**

Le Fonds est autorisé à conclure des opérations de prêt, de mise en pension de titres et de prise en pension de titres tel qu'il a été défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inclus aux états des résultats. Toutes les contreparties ont une cote de crédit suffisante et approuvée et la valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Les garanties reçues comprennent des titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux canadiens, d'administrations municipales canadiennes et d'institutions financières.

(en milliers de \$)	Valeur des titres prêtés	Valeur des biens reçus en garantie
30 septembre 2011	-	-

**f) Renseignements par part**

- i) L'actif net par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable à une série, déterminé selon les PCGR, par le nombre total de parts de la série en circulation.
- ii) L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net de la série liée aux activités de la période divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la série en circulation au cours de la période.

**g) Autres actifs et passifs**

Les autres actifs comprennent des achats d'hypothèques non imputés, les saisies immobilières de la SCHL et divers débiteurs. Les autres passifs sont essentiellement composés de réserves pour taxe foncière. Pour les besoins du classement, conformément au chapitre 3855, les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir à l'égard des titres émis, les montants à recevoir des courtiers et du gérant, ainsi que les autres actifs nets sont désignés comme prêts et créances, et constatés au coût ou au coût après amortissement. De façon similaire, les montants à verser aux courtiers, les créanciers pour titres rachetés, les charges à payer et les autres passifs sont désignés comme autres passifs financiers et sont constatés au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement avoisine la juste valeur de ces actifs et passifs.

**h) Futures modifications comptables**

Comme l'a déjà confirmé le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada, la plupart des entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes ont adopté, le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la totalité des Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. Le CNC a toutefois permis à la plupart des fonds de placement de reporter l'adoption des IFRS jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Par conséquent, le Fonds adoptera les IFRS pour son exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2013. Les premiers états financiers que le Fonds dressera selon les IFRS, en présentant des chiffres comparatifs, seront donc ceux de la période intermédiaire devant être close le 30 septembre 2013.

**3. FRAIS DE GESTION ET AUTRES CHARGES**

- a) Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées particulièrement à la série. Les charges courantes seront affectées aux séries du Fonds au prorata.
- b) Le gérant offre ou prévoit la prestation de services de placement et de services-conseils moyennant des frais de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître les taux annuels (en pourcentage de l'actif moyen) payés par le Fonds.
- c) Le Fonds verse des frais d'administration au gérant et, en retour, celui-ci prend en charge les frais d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais spécifiques liés au Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître les taux annuels (en pourcentage de l'actif moyen) payés par le Fonds.  
Les autres frais spécifiques liés au Fonds comprennent les taxes et les impôts (y compris, sans toutefois s'y limiter, la TPS/TVH, l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et d'instruments dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant (le « CEI ») du Fonds.
- d) Le Fonds peut verser aux distributeurs des frais de service afin de les rémunérer pour la prestation de services auprès du Fonds. Une tranche des frais de service de la série C est remise trimestriellement par les distributeurs au Fonds, tel qu'il est indiqué dans les prospectus du Fonds. La remise est distribuée aux porteurs de parts admissibles à titre de distributions du capital et elle doit être réinvestie dans des parts supplémentaires de série C du Fonds ou d'un autre fonds détenu par un porteur de parts. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître les taux annuels (en pourcentage de l'actif moyen) payés par le Fonds.
- e) Le fiduciaire est responsable de la direction et de la gestion globales des affaires du Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître les taux annuels (en pourcentage de l'actif moyen) payés au fiduciaire par le Fonds.
- f) Le Fonds verse au gérant des frais d'administration hypothécaires et des frais de service pouvant s'élever jusqu'à 0,15 % annuellement, applicables à la valeur des hypothèques détenues par le Fonds et émises et gérées par le gérant.
- g) La TPS/TVH versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée.
- h) Les autres charges comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt et d'autres charges diverses.
- i) Le gérant peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que le rendement du Fonds demeure concurrentiel. Toutefois, il n'existe aucune garantie que cela se produira. Toute charge assumée par le gérant au cours de la période a été indiquée à l'état des résultats.

**4. VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART**

La valeur liquidative (ou « VL aux fins du rachat ») par part est obtenue en divisant la valeur liquidative attribuable à une série du Fonds, déterminée pour l'achat ou le rachat de parts conformément au prospectus et à la notice annuelle du Fonds, par le nombre total de parts de la série en circulation. Cette valeur peut différer du calcul de l'actif net par part, qui est indiqué aux états de l'actif net. Généralement, l'écart s'explique par l'évaluation des titres négociés activement au cours acheteur selon les PCGR, alors que la VL aux fins du rachat repose sur le cours de clôture pour déterminer la juste valeur pour l'achat et le rachat des parts. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître les valeurs liquidatives par part du Fonds au 30 septembre 2011.

**5. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE**

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement aux termes des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, il est assujéti à l'impôt sur le bénéfice, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts. La fin de l'année d'imposition du Fonds est le 15 décembre. Le Fonds a l'intention de distribuer suffisamment de revenu net et de gains en capital nets réalisés, tel qu'il est requis, afin de ne pas payer d'impôt sur le bénéfice, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

**6. OPÉRATIONS AVEC LE GÉRANT DU FONDS**

Au cours de la période, le Fonds a acquis du gérant des hypothèques totalisant 53 886 000 \$ au moment de l'achat. La juste valeur des hypothèques à la date d'acquisition a été calculée au moyen de la méthode du taux du prêteur modifié. En vertu des modalités de l'opération, le gérant assume le risque de crédit associé à ces hypothèques.

**7. PASSIF ÉVENTUEL**

En vertu des ententes entre les membres du CEI et le fiduciaire, au nom du Fonds, tous les membres du CEI sont indemnisés pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi, dans le meilleur intérêt du Fonds, ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, à ce titre, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

**8. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les activités de placement du Fonds l'exposent à une gamme de risques financiers. L'état des placements présente le portefeuille de placements du Fonds à la fin de la période.

**a) Gestion du risque**

Le gérant cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes du risque lié aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance des positions du Fonds et des événements de marché, ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour aider à la gestion du risque, le gérant utilise également des lignes directrices internes qui ciblent le risque par type de risque, maintient une structure de gouvernance qui contrôle les activités de placement du Fonds et surveille la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux lignes directrices internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le Fonds investit essentiellement dans des titres de créance de sociétés dont la cote de solvabilité est élevée, ayant une exposition à des instruments de créance à rendement élevé dont la cote est inférieure à BBB, ou à son équivalent, y compris des titres de créances des États-Unis à rendement élevé, ou une exposition aux hypothèques canadiennes pouvant atteindre 10 %.

**b) Risque d'illiquidité**

Le Fonds est exposé quotidiennement aux rachats en espèces de parts rachetables. Les titres de créance émis par des sociétés et des gouvernements détenus par le Fonds sont liquides (c.-à-d. qu'il s'agit de placements qui sont négociés sur un marché actif et peuvent être rapidement vendus). Les emprunts hypothécaires peuvent être liquidés à court terme, mais ne sont pas aussi liquides que les obligations. De plus, le Fonds maintient une trésorerie et des placements à court terme suffisants pour assurer une liquidité adéquate. Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

**c) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt tels que les obligations et les emprunts hypothécaires par l'intermédiaire de placements dans d'autres fonds. Le risque que court le Fonds découle de la variation de la valeur des instruments financiers portant intérêt selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. La trésorerie et les placements à court terme et les autres instruments du marché monétaire sont, de par leur nature, à court terme et n'exposent généralement pas de façon notable le Fonds au risque de taux d'intérêt. Le sommaire ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance.

au 30 septembre 2011 (en milliers de \$)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	135	383 705	187 910	1 469	573 220
Emprunts hypothécaires	1 291	52 501	-	-	53 792
Total	1 426	436 206	187 910	1 469	627 012

Au 30 septembre 2011, si les taux d'intérêt en vigueur avaient connu une hausse de 1 %, en présumant une courbe de rendement parallèle, toutes les autres variables restant constantes, la valeur de l'actif net aurait diminué d'environ 26 148 000 \$ ou 4,0 % du total de l'actif net. De façon similaire, si les taux d'intérêt en vigueur avaient connu une baisse de 1 %, en présumant une courbe de rendement parallèle, toutes les autres variables restant constantes, la valeur de l'actif net aurait augmenté d'environ 26 213 000 \$ ou 4,0 % du total de l'actif net. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été évaluée au moyen de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations et d'un modèle d'évaluation qui évalue l'incidence sur la juste valeur des hypothèques selon les variations des taux d'intérêt en vigueur en harmonie avec la politique d'évaluation relative aux hypothèques. En pratique, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

**d) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie contractante à un instrument financier n'assume pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds.

Toutes les opérations sur titres cotés sont réglées/payées sur livraison par des courtiers approuvés. Le risque de défaut est jugé minimal, étant donné que la livraison des titres vendus ne se fait qu'après la réception du paiement par le courtier. Le paiement est fait à l'achat une fois que les titres ont été reçus par le courtier.

La valeur comptable des placements correspond au risque maximal de crédit. La valeur comptable des autres actifs correspond également au risque maximal de crédit, puisqu'ils seront réglés à court terme.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties dans le cadre desquelles il échange temporairement des titres au titre de garanties avec engagement de l'autre partie à livrer les mêmes titres à une date ultérieure. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minimal puisque toutes les autres parties ont une cote de crédit approuvée et suffisante, et que la valeur en espèces des titres détenus comme garantie doit être d'au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

La loi exige que les prêts hypothécaires avec un coefficient du prêt en fonction de la valeur supérieur à 80 % au moment du financement doivent être garantis par un assureur d'hypothèques. Le gérant peut aussi, selon le cas, recourir à une telle assurance pour réduire tout risque unique ou inhabituel découlant de la nature ou de l'emplacement de la propriété en garantie. Dans tous les cas, l'assurance hypothécaire couvre les pertes subies lors d'une exécution forcée et de la liquidation d'une propriété. Les tableaux 5 et 6 de l'état des placements informent sur le type d'assurance hypothécaire en vigueur, ainsi que la valeur et le nombre d'hypothèques en souffrance depuis au moins 90 jours. En raison de la qualité des hypothèques détenues, les défauts et les autres pertes de crédit ne représentent pas un risque notable pour le Fonds.

La juste valeur des titres à revenu fixe tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale liée à un même émetteur en date du 30 septembre 2011 représentait 12,1 % de l'actif net du Fonds.

Le tableau suivant présente les cotes de crédit des obligations :

30 septembre 2011	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net (%)
AAA	24,6	20,6
AA	47,4	39,6
A	15,1	12,6
BBB	8,0	6,7
Cote inférieure à BBB	4,9	4,1
Total	100,0	83,6

Les cotes de solvabilité se fondent sur celles de DBRS, Standard & Poor's ou Moody's.

**9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le tableau qui suit présente le sommaire du classement de la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon les niveaux de hiérarchie suivants :

Niveau 1 – prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données, autres que les prix cotés, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif;

Niveau 3 – données non observables du marché.

Les hypothèques sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon des taux du marché observables pour des prêts pour lesquels le risque de crédit et l'échéance sont similaires.

au 30 septembre 2011 (en milliers de \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Revenu fixe	21 530	578 938	-	600 468
Titres de participation	28 624	-	-	28 624
Total des placements	50 154	578 938	-	629 092
Placements à court terme	-	20 000	-	20 000
Actifs dérivés	-	-	-	-
Passifs dérivés	-	-	-	-
Total	50 154	598 938	-	649 092

Au cours de la période, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

**10. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DISPONIBLES**

Toute personne peut obtenir sans frais un exemplaire du dernier prospectus simplifié, de la notice annuelle et du rapport de la direction sur le rendement du Fonds, en écrivant à : Services Financiers Groupe Investors Inc., 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3C 3B6 ou, au Québec, 2001, rue University, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6, ou en composant le numéro sans frais 1-888-746-6344 (1-800-661-4578 au Québec).

